Bull. Soc. Nat. luxemb. 99 (1998) p. 87-93

Premières données sur la répartition et le statut des mustélidés en général et du putois (*Mustela putorius* L.) en particulier au Luxembourg [1])

par

Adil BAGHLI [2]), Edmée ENGEL [2]) & Ronald VERHAGEN [3])

Résumé: Dans le cadre du projet d'étude sur l'écologie du putois (*Mustela putorius* L.) au grand-duché de Luxembourg, une enquête a été réalisée auprès des locataires de chasse et des préposés forestiers pour évaluer l'état des populations des mustélidés et leur considération. Hormis *Lutra lutra*, tous les mustélidés autochtones du Grand-Duché sont rencontrés sur le territoire luxembourgeois, leur répartition n'étant toutefois pas homogène dans tout le pays. Aussi bien chez les locataires de chasse que chez les préposés forestiers, les espèces les plus communes seraient *Meles meles* et *Martes foina*. En substance, il apparaît que *Mustela putorius* est le mustélidé le moins fréquent (loutre exclue): ce qui conforte notre hypothèse sur le statut " sensible " de cette espèce.

Abstract: This paper presents results of a questionnaire survey on the status of native mustelid species in Luxembourg, and on how they are perceived by hunters and foresters. The survey was carried out as part of a research project on the ecology of the polecat (*Mustela putorius*) in Luxembourg. Results show that hunters and foresters observe all species in the field; however, not all the mustelids are encountered throughout the whole of the country. Both hunters and foresters indicated that *Meles meles* and *Martes foina* are the most common species, whereas *Mustela putorius* appears to be the least common mustelid (apart from the otter).

1. Introduction

L'ordre des carnivores regroupe une grande variété d'espèces dont les modes de vie diffèrent sensiblement: certaines sont diurnes, d'autres nocturnes, solitaires ou grégaires. Toutes doivent cependant, satisfaire aux même buts ultimes: assurer leur reproduction, assurer une bonne exploitation des ressources alimentaires, maintenir la répartition spatiale des individus ou groupes d'individus et pour certaines, échapper à la prédation.

Avec sept espèces autochtones, la famille des mustélidés est un groupe de carnivores particulièrement représenté au grand-duché de Luxembourg, puisqu'elle englobe à

[1]) Veröffentlichungen des Forschungszentrums im Naturhistorischen Museum (6).

[2]) Musée national d'histoire naturelle, 25, rue Munster, L-2160 Luxembourg (abaghli@mnhn.lu).

[3]) University of Antwerp, RUCA, Evolutionary Biology, 171, Groenenborgerlaan, B-2020 Wilrijk, Belgique (verhagen@ruca.ua.ac.be).

elle seule 70 % des carnivores présents. Malgré cette diversité, ce groupe reste mal connu et très peu de données sont disponibles quant à leur biologie et leur éthologie.

Du point de vue cynégétique, *Lutra lutra* et *Meles meles* sont des espèces intégralement protégées par la loi, respectivement depuis 1972 et 1984. *Martes martes* et *Mustela nivalis* sont classées comme gibier mais bénéficient depuis le 01/08/93 d'une fermeture annuelle de leur chasse. Pour *Martes foina*, *Mustela putorius* et *Mustela erminea* leur prélèvement est réglementé dans une période allant du 15 octobre au premier mars.

Les mustélidés présentent des populations difficilement contrôlables à cause de leur taille, leur comportement très craintif et leur sensibilité vis-à-vis des modifications de leur habitat. Le putois est un exemple type de cette susceptibilité. Walton (1964) s'alarmait de sa quasi disparition en Angleterre. Saint-Girons (1973) notait pour la France la régression de l'espèce, attribuée aux modifications des milieux. Libois (1984) note aussi que les changements des paysages et les piégeages systématiques contribuent dans la régression constatée du putois et qualifie de sensible le statut de l'espèce en Belgique. Mermod & Weber (1987) affirment que "la mise sous protection stricte de l'espèce, voici quatorze ans, a sans doute permis d'éviter sa disparition totale d'une région de Suisse". Nous remarquerons à travers ces quelques références, que les principales causes de la régression du putois dans les pays de l'Europe occidentale sont les modifications des milieux avec les pratiques agricoles et sylvicoles intensives, l'assèchement des zones humides (marais, étangs), la destruction des haies et talus, les aménagements des cours d'eaux, combinés à tout cela les piégeages intensifs pour cause de considération d'espèce nuisible.

2. Historique du putois au grand-duché de Luxembourg

Les résultats des travaux sur les gisements de la station préhistorique d'Oetrange (Ferrant & Friant 1936) ont permit de dater la présence de *Mustela putorius* au Luxembourg au pléistocène moyen.

Les premières descriptions du putois au Luxembourg remontent à 1868 par Alphonse De La Fontaine dans sa "Faune du pays de Luxembourg". A l'époque, l'espèce, dont l'attribution systématique était encore *Putorius infectus*, se révélait être plus répandue que la fouine (*Martes foina*). Plus tard, Ferrant (1931) décrira l'espèce comme assez commune dans tout le pays. Notons que ces deux auteurs ne considéraient pas les espèces du genre *Mustela* comme nuisibles eu égard à leur rôle de prédateurs des petits rongeurs.

Depuis lors, le putois figure toujours comme espèce gibier, et les seules données cynégétiques disponibles sont les statistiques officielles de l'administration des Eaux et Forêts datées à partir de 1989. Antérieurement, les relevés du putois étaient compris avec ceux des autres mustélidés (fouine, martre, hermine et belette).

3. Méthodes

Pour une première mise en évidence de la présence et de la répartition des mustélidés au Luxembourg, l'enquête par questionnaire auprès des locataires de chasse et des préposés forestiers nous a semblé être la méthode appropriée dans un

premier temps. Cette technique permet de récolter plusieurs informations simultanément pour plusieurs espèces, et ce dans un même questionnaire.

Dans le questionnaire d'enquête, la première partie (assez courte) a été consacrée à tous les mustélidés: leur présence, l'état de leur population, leur considération et les types de dégâts susceptibles de causer. La partie relative au putois se subdivise suivant l'observation directe ou indirecte de l'espèce par le locataire de chasse.

Dans le premier cas, le questionnaire s'intéresse au lieu, à la date, au nombre et aux conditions d'observation, à l'état de leur population et à leur considération locale. Il y a également lieu d'un recensement des putois tués sur les routes. Dans le second cas, des témoignages de présence de l'espèce à l'intérieur et en dehors de son lot de chasse sont demandés.

Pour l'enquête auprès des préposés forestiers, le même questionnaire a été utilisé et ce n'est pratiquement que les triages forestiers qui ont remplacé les lots de chasse dans le texte. Dans les deux cas, une lettre de sollicitation et explicative ainsi qu'une enveloppe réponse accompagnaient le questionnaire.

4. Résultats

4.1. Résultats de l'enquête auprès des locataires de chasse

Sur les 607 locataires de chasse sollicités pour notre enquête, nous avons reçu 196 réponses (liste arrêtée le 01/08/97) soit 32,3 % des sondés, ce qui est, pour ce genre de démarche, statistiquement acceptable.

La consistance des réponses varie d'une partie à l'autre du questionnaire: si la partie relative aux mustélidés est bien renseignée, celle relative au putois l'est moins (surtout en ce qui concerne la connaissance de gîte où aucune réponse positive n'a été reçue).

Globalement, les 196 réponses proviennent de toutes les régions du Luxembourg représentant tous les biotopes (forestier, prairie, agricole, urbain, …) et les milieux rencontrés au pays: l'inventaire des mustélidés est donc assez représentatif.

Nous avons résumé dans le tableau ci-dessous la fréquence d'apparition par espèce et d'attribution du caractère "nuisible".

Tabl. 1. Taux d'apparition et de considération de "nuisible" par espèce selon les locataires de chasse.

Espèce	Loutre (*Lutra lutra*)	Blaireau (*Meles meles*)	Fouine (*Martes foina*)	Martre (*Martes martes*)	Putois (*Mustela putorius*)	Hermine (*Mustela erminea*)	Belette (*Mustela nivalis*)
Taux d'apparition (%)	1	89,3	91,8	79,6	61,2	69,8	79,0
Considération nuisible (%)	0	38,2	50,5	30,7	25,6	24,0	23,8

Une première analyse du tabl. 1 fait apparaître une présence certaine de l'ensemble des mustélidés sur le territoire du Luxembourg. La fouine semble être l'espèce la plus commune, tandis que le putois serait absent dans plus d'un tiers du territoire. La moitié des locataires de chasse sollicités pour cette enquête considèrent la fouine comme nuisible. Ce taux tombe à un peu plus du tiers pour le blaireau, et au quart pour le putois. C'est la belette qui bénéficie de la meilleure considération (23,8 %). Notons toutefois que les données relatives à la présence des espèces peuvent probablement être biaisées du fait du risque de confusion assez élevé pour certains mustélidés: le cas le plus souvent remarqué est celui entre la fouine et la martre.

L'hermine et la belette se confondent aussi facilement si le temps d'observation et les conditions de luminosité sont insuffisants pour une identification certaine. Le caractère très discret et nocturne de la plupart des mustélidés rend leur observation directe et leur identification assez difficile aux personnes non expérimentées.

Deux témoignages de l'existence de la loutre (*Lutra lutra*) ont été repris. Ces renseignements, qui sont sur bases d'empreintes et de laissées, doivent cependant être considérés avec une grande prudence, vu le statut actuel de la loutre (voir Schmidt & Adam 1992).

Tabl. 2. Taux des considérations de l'état de la population du putois selon les locataires de chasse.

Population	augmentation (%)	stable (%)	régression (%)	inconnue (%)
Mustela putorius	10,0	45,9	16,6	27,5

Le tabl. 2 présume que, dans les lots de chasse où des individus de *Mustela putorius* sont présents, presque la moitié de ces lots présentent des effectifs stables. Par ailleurs, le taux de population en régression est supérieur à celui en augmentation, et plus du quart de la population présente est complètement inconnue par les locataires de chasse.

Précisons toutefois, que ces taux ne représentent que des estimations personnelles des locataires de chasse, se basant sur l'expérience des observations de terrain. Il leur est, en effet, impossible de quantifier la présence du putois sur leur territoire du fait de l'interdiction de piégeage, et que l'observation de cette espèce relève plus du hasard que d'une volonté délibérée.

Tabl. 3. Taux des considérations du statut du putois selon les locataires de chasse.

Population	à protéger (%)	sans intérêt (%)	nuisible (%)	inconnue (%)
Mustela putorius	11,7	37,5	35,8	15,0

Le tabl. 3 nous renseigne sur la considération générale affectée au putois par les locataires de chasse: ce paramètre est assez important pour la compréhension du statut actuel de l'espèce au Luxembourg.

Une première remarque s'impose: le putois n'est pas considéré par la majorité des locataires de chasse comme espèce nuisible, ce statut lui est conféré par seulement un tiers des réponses. C'est plutôt le manque d'intérêt cynégétique qui est le plus évoqué. Notons par ailleurs que si pour 27,5 % des réponses, la population de *Mustela putorius* leur est inconnue, seul 15 % des locataires de chasse ignorent leur statut: ceci révèle, en partie, une certaine réputation qui est systématiquement affectée à l'espèce.

4.2. Résultats de l'enquête auprès des préposés forestiers

78,7 % des 61 préposés forestiers du pays ont répondu à notre enquête (48 réponses reçues, liste arrêtée le 01/01/98). Globalement, l'analyse des réponses présente la même schématique que celle des locataires de chasse. Seulement, la partie concernant *Mustela putorius* est encore moins bien renseignée.

Tabl. 4. Taux d'apparition et de considération de "nuisible" par espèce selon les préposés forestiers.

Espèce	Loutre	Blaireau	Fouine	Martre	Putois	Hermine	Belette
Taux d'apparition (%)	2,1	95,8	97,9	97,9	70,8	87,5	91,7
considération nuisible (%)	0	18,7	27,1	4,2	2,1	0	0

Le tabl. 4 confirmerait une répartition spatiale assez homogène des espèces *Meles meles*, *Martes foina*, *Martes martes*, *Mustela nivalis* et dans une moindre échelle *Mustela erminea* au niveau des triages forestiers du Luxembourg. Si leurs taux d'apparition sont supérieurs à ceux des locataires de chasse, c'est à cause de l'importance territoriale des triages forestiers par rapport aux lots de chasse (un triage comprend en moyenne 10 lots de chasse).

Concernant *Mustela putorius*, nous noterons, comme chez les locataires de chasse, que sa présence est non signalée dans près d'un tiers du territoire luxembourgeois; une similitude qui confirme bien que, hormis *Lutra lutra*, c'est le mustélidé le moins commun au Luxembourg.

Tabl. 5. Taux des considérations de l'état de la population du putois selon les préposés forestiers.

Population	augmentation (%)	stable (%)	régression (%)	inconnue (%)
Mustela putorius	2,9	32,3	14,7	50

Le tabl. 5 est assez révélateur, dans le sens où il projette l'état des connaissances de la population du putois par les préposés forestiers: la moitié d'entre eux ignore ce paramètre; ce qui n'est pas une surprise en soi, du fait que le putois n'a jamais bénéficié d'inventaire ni d'étude des populations.

Par ailleurs, et à l'image des résultats du tabl. 2, la tendance à la régression des effectifs est plus forte que celle à l'augmentation où seul un triage (celui de Manternach) en signale.

Il ressort de la lecture du tabl. 6 le non intérêt considéré par plus de la moitié des préposés forestiers pour le putois au sein de leurs triages. Cependant, seuls 17,6% d'entre eux estiment l'espèce nuisible (pour le double chez les locataires de chasse) et un seul préposé forestier (de Hobscheid) considère l'espèce à protéger.

Tabl. 6. Taux des considérations du statut du putois selon les préposés forestiers.

Population	à protéger (%)	sans intérêt (%)	nuisible (%)	inconnue (%)
Mustela putorius	8,8	52,9	17,6	23.5

5. Conclusions

5.1. Les mustélidés

La fouine apparaît comme l'espèce la plus répandue au Luxembourg, elle serait en même temps la plus nuisible. Cette considération est accordée par la moitié des locataires de chasse et par le quart des préposés ayant répondu à notre questionnaire. Le blaireau serait présent sur au moins 90 % du territoire luxembourgeois. Si plus du tiers des locataires de chasse le considèrent comme nuisible, ce taux tombe au quart chez les préposés forestiers.

La martre se répartirait sur au moins 80 % du territoire et est considérée comme nuisible par 30 % des locataires de chasse. L'hermine et la belette seraient communes sur au moins 70 % du territoire, et considérées comme nuisibles par 24 % des locataires de chasse.

Les réponses quant à l'état des populations des mustélidés présents sont trop vagues pour en tirer des conclusions. Notons que c'est la fouine et le blaireau qui présentent le plus souvent des populations en progression.

5.2. *Mustela putorius*

Le putois n'est pas rencontré dans un tiers du territoire du Luxembourg. La majorité des locataires de chasse ne manifestent pas d'intérêt pour l'espèce. Bien que 35,5 % d'entre eux l'estiment nuisible, 16,6 % considèrent ses effectifs en régression et 11,7 % des interrogés se prononcent pour sa protection. Le statut de nuisible est parfois systématiquement attribué à l'espèce par les locataires de chasse, bien que l'état des effectifs leur est inconnu.

La moitié des préposés forestiers ignorent l'état des effectifs du putois dans leur triage et n'affectent pas d'intérêt particulier à l'espèce. Le taux de considération nuisible affecté au putois par les préposés forestiers est de moitié inférieur à celui des locataires de chasse.

La tendance à la régression des effectifs de *Mustela putorius* est signalée dans les deux cas des réponses.

Remerciements

Ce travail a bénéficié de la bourse Formation-Recherche du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle dans le cadre du projet d'étude sur l'écologie du putois au Luxembourg, ainsi que de l'appui matériel du Musée national d'histoire naturelle et de l'administration des Eaux et Forêts.

Bibliographie

Blandford, P. R. S., 1987. - Biology of the Polecat *Mustela putorius:* a literature review. - Mammal Rev. 17 (4): 155-198.

De la Fontaine, A., 1868. - Faune du pays de Luxembourg ou Manuel de Zoologie. Mammifères - Première partie. - Impr. Buck, Luxembourg, 28 pp.

Ferrant, V., 1931. - Faune du Grand-Duché de Luxembourg. Quatrième partie: Mammifères. Bull. Soc. Nat. luxemb. 40, suppl.: 42-105.

Ferrant, V. & M. Friant, 1936. - La faune pléistocène d'Oetrange (Grand-Duché de Luxembourg). Fascicule V: les Carnassiers. - Bull. Soc. Nat. luxemb. 46: 17-49.

Libois, R. M., 1984. - Atlas des mammifères sauvages de Wallonie: le genre *Mustela* L. en Belgique. - Cah. Ethol. Appl. 4 (4): 279-314.

Mermod, C. & J.-M. Weber, 1987. - Statut et contrôle des carnivores dans le Jura suisse: comparaison entre statistiques de chasse et méthode de capture - marquage entre 1978 et 1985. - Circonia 11: 160-161.

Saint-Girons, M.-C., 1973. - Les Mammifères de France et du Bénélux. - Ed. Doin, Paris, 481 pp.

Schmidt, G. & S. Adam, 1992. - La loutre au Luxembourg. - Bull. Soc. Nat. luxemb. 93: 41-58.

Walton, K. C., 1964. - The distribution of the polecat (*Putorius putorius*) in England, Wales and Scotland: 1959-1962. - J. Zool., London 143 (2): 333-336.